



Stage conduite accompagnée

TOULOUSE - MONDONVILLE 31700



Viens passer ton code au Domaine d'Ariane !

En collaboration avec l'auto-école ECF Sud-Ouest, à Toulouse, voici un stage intensif à l'issue duquel **une attestation de fin de formation initiale sera délivrée** si le résultat à l'examen du code est favorable.

Ensuite, le jeune pourra conduire, accompagné d'un parent, si la conduite est jugée satisfaisante.



VACANCES POUR TOUS



Vacances pour tous
21 Rue Saint Fargeau –
CS 72021 75989 Paris Cedex 20



Les agréments :

UFOVAL : ministère Jeunesse et Sports CGOL

UFOLEP : AG.075.95.0063

CGOL : Utilité publique décret du 31.05.1930

NOS VALEURS

Durant l'ensemble de ses séjours, le Domaine d'Ariane met en place une valeur commune : celle de l'**éducation populaire**, liée à l'entraide, le partage et l'apprentissage. En effet, l'enfant est là pour s'amuser mais également pour l'apprentissage du vivre ensemble. Le séjour est construit sur mesure avec des animateurs ayant une visée éducative et ludique pour éveiller l'enfant.

LE CENTRE D'ACCUEIL

Le Domaine d'Ariane est situé à 10 km de Toulouse, étape incontournable de tout séjour en Occitanie. Situé dans un parc de 27 hectares de verdure, le Domaine d'Ariane dispose de nombreuses installations sportives : terrain de rugby, de basket, courts de tennis, gymnase, boulodrome ...

>>> L'HÉBERGEMENT

Le Domaine d'Ariane met à disposition des jeunes des chambres de 5 lits (1 superposé et 3 simples) avec sanitaires complets (douche, lavabos et wc). Sont fournis les draps, couvre-lits et taies d'oreillers. Le bâtiment est de plain-pied.



>>> LA VIE EN COLONIE C'EST QUOI ?

Sachant que les adolescents sont en stage, l'objectif prioritaire est d'obtenir l'examen du Code et l'Attestation de fin de Formation Initiale de conduite, des animateurs diplômés BAFA resteront en permanence avec les adolescents pour coordonner le séjour. Cette vie en collectivité implique certaines contraintes, notamment le respect des autres, du matériel, des règles définies en commun. Il convient donc de s'y conformer pour le bien de tous.



« On **APPREND** en s'amusant, on **GRANDIT** collectivement, on **S'AMUSE** en toute sécurité et on **PARTAGE** des valeurs »

NOTRE DÉMARCHE ÉCOCITOYENNE

Durant le séjour de votre enfant, le Domaine d'Ariane a à cœur de mettre en avant la cause écologique aux sein de ses colonies.

Des actions misent en place tout le long du séjour leur permettront de contribuer positivement au monde de demain.

Des missions quotidiennes c'est-à-dire le tri des déchets, le tri alimentaire, veiller à bien éteindre les lumières, ne pas laisser couler l'eau inutilement ...

Mais également des actions éco-responsable sur le centre à savoir installation de niches à oiseaux, d'arbres à insectes, plantations végétales ...

En route pour devenir les écocitoyens de demain !



NOTRE ÉCO-CHARTRE

L'ÉCO CHARTRE DU DOMAINE D'AR!ANE

Préserveons notre environnement avec Ariane et Orion !

Coucou Orion !



Limite ta consommation d'eau

Prend une douche d'une durée raisonnable



Évite de laisser couler l'eau inutilement

Utilise une gourde plutôt qu'une bouteille en plastique



Une gourde est réutilisable, et cela réduit les déchets plastiques

Economies d'énergie

Pense à éteindre la lumière quand tu quittes la pièce



Tri des déchets

Jette tes déchets dans les poubelles appropriés mises à disposition.



Bonjour Ariane !

Gaspillage alimentaire

N'aie pas les yeux plus gros que le ventre.

Fais attention à se que tu prends dans ton assiette.



Prêt du matériel

Fais attention au matériel que l'on te prête pour qu'il dure plus longtemps.



Economies d'énergie

Ne met pas le chauffage trop fort dans la pièce.

Et n'oublie pas de fermer les fenêtres et les portes.



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Rendez-vous sur place uniquement.

Les stagiaires sont attendus **le premier jour à 15h** et commencent les cours à partir de 16h. Ils seront repris **le vendredi soir du dernier jour** : en fonction du RDV préalable obligatoire, d'une durée de 2 heures, RDV fixé avec ECF à **17h30** ou **18h30**.

REPAS

Premier repas inclus : dîner
Dernier repas inclus : déjeuner

CONTENU ET ORGANISATION

➤➤➤ Le stage comprend au minimum

- Avant le stage 25 h de « Web-Formation » : **codes d'accès fournis par l'auto-école ECF, un mois avant le début du stage.**
- 60 heures de formation théorique comprenant : cours de code, QCM, examen blanc, préparation à l'examen.
- 35 heures de QCM
- 45 heures de formation pratique collective.
- La présentation à l'examen du code : se munir d'une **pièce d'identité ou passeport en cours de validité**.
- Les stagiaires seront regroupés en petites équipes afin de créer une émulation entre les cours de conduite, de code. Plusieurs formateurs d'Auto-école assureront la formation des jeunes en conduite comme en code (le nombre de jeunes par voiture sera de 2 à 4 avec un moniteur). Les stagiaires s'initieront à la pratique de toutes formes de conduite : conduite sur routes et autoroutes. Les stagiaires seront également initiés à l'entretien mécanique du véhicule et à la conduite économique
- **Condition d'inscription impérative : être âgé de 15 ans et 1 mois** à la date de début du stage (pour les délais d'enregistrement de la Préfecture de Haute Garonne)
- **Important** : Les accompagnateurs doivent être titulaires du permis de conduire depuis au moins 5 ans sans interruption (sans suspension de permis), pour pouvoir assurer le suivi de la conduite accompagnée. Pour les résidents hors Haute-Garonne, ECF Sud-Ouest conviendra avec vous des modalités de transfert du dossier, vers une auto-école de votre département.

➤➤➤ Sont compris dans le stage

- L'évaluation en début de stage
- Les frais d'inscription administratifs (hors présentation au code : **chèque de 30 € à l'ordre d'ECF Sud-Ouest.**)
- Le rendez-vous préalable de 2 heures, en fin de stage, avec la présence impérative d'un accompagnateur : **le vendredi 17h30 ou 18h30** (créneau mis en place par les formateurs et les élèves durant le séjour)
- Les fournitures pédagogiques (livre de code, web-formation).

➤➤➤ Santé physique et mentale

Les stagiaires devront être aptes à passer ces épreuves conformément à la réglementation (vision, état physique...) Dans le cas contraire une visite médicale est obligatoire avant l'inscription.

A FAIRE AVANT LE STAGE

Montage du dossier dématérialisé pour la Préfecture

A envoyer par mail à l'auto-école ECF, en précisant bien le nom et le prénom de votre enfant ET les dates du stage :

bbackofficeecfsudouest@gmail.com

Attention : les délais d'enregistrement des dossiers par les Préfectures, varient selon les départements et les périodes ! (cela peut aller jusqu'à 2 mois selon les départements).

La validation de la Préfecture est indispensable, afin que votre enfant puisse passer l'examen du Code.

Aussi, nous vous remercions de constituer ce dossier dématérialisé, rapidement, après votre réservation.

- Compléter le document de renseignements, en dernière page, intitulé : **Fiche de renseignements individuelle du candidat**, en format texte et l'enregistrer en personnalisant le titre avec le nom de votre enfant (ex : DUPONT Michel Fiche de renseignements individuelle.)
- Joindre un scan ou une image de bonne qualité de **la carte d'identité recto-verso du stagiaire**, en cours de validité.
- Joindre un scan ou une image de bonne qualité de **la carte d'identité recto-verso du responsable légal** pour les mineurs.
- Joindre un scan d'un **justificatif de domicile de moins de 6 mois** ainsi qu'une **attestation d'hébergement**, si le justificatif n'est pas au nom du stagiaire, et copie de la carte d'identité recto-verso de l'hébergeant.
- Joindre un scan d'une **« E-photo »** le code de la E-photo numérique, doit dater de moins de 6 mois et car il est à usage unique (22 chiffres et lettres). Vous pouvez les faire avec des photomatons agréés ANTS. Tapez sur google : « e-photo à côté de chez moi »
- Joindre un scan du document **« Mandat »** (en dernière page)
- Si le stagiaire a un permis (ex. permis AM), joindre un scan recto-verso

En plus : pour les stagiaires qui ont déjà 17 ans :

- Il faut fournir le document de la journée de défense et citoyenneté (JDC)
Pour cela, il faut que votre enfant soit déjà recensé auprès de votre mairie (recensement avant 16 ans et 3 mois), pour pouvoir l'obtenir.

Pour les jeunes de la Haute-Garonne, qui n'ont pas encore effectué cette JDC, vous devez faire une **demande par mail, « d'Attestation provisoire de situation vis-à-vis du service national »** à l'adresse suivante :

www.csn-toulouse.jdc.fct@intradef.gouv.fr

- Pour les jeunes des autres départements :

<http://www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/contacts-et-coordonnees/coordonnees-des-centres-du-sevrice-national>

Documents à envoyer par mail, pour cette demande d'attestation provisoire :

- Copie du livret de famille
- Copie de la carte d'identité recto-verso parents + enfant
- Copie de l'attestation de recensement

Pour l'inscription à l'examen du code :

Nous vous remercions d'envoyer un **chèque de 30 €** à l'ordre de ECF Sud-Ouest

Adresse : **ECF SUD OUEST**

Stage VPT /ECF Sud-Ouest

21 Route d'Éaunes

31600 Muret

Exemple de E-photos :



APRES LE STAGE, QUE RESTE-IL ?

A l'issue du stage, si le résultat de l'examen du Code est favorable et si le niveau de conduite est suffisant d'après les moniteurs du stage, le stagiaire recevra une « Attestation de fin de formation initiale ». Ce document lui permettra de conduire, en conduite accompagnée, pendant au moins 3000 km , et après au moins un an de Conduite Accompagnée (durant maximum 5 ans, soit la validité du code).

Pendant cette période, le stagiaire devra assister à 2 RDV pédagogiques de 3 heures chacun, dans une auto-école ECF Sud-Ouest de son choix.

Si votre lieu de résidence n'est pas en Haute-Garonne, ces rendez-vous pédagogiques pourront s'effectuer auprès de l'Auto-Ecole de votre choix.

Attention, ne sont pas compris dans le prix du stage :

- ces 2 RDV pédagogiques,
- des leçons de conduite complémentaires si besoin,
- l'inscription à l'examen du Permis de conduire.

Toutefois, si le stagiaire, devait échouer à l'examen du Code, ce qui le priverait de la possibilité de démarrer la conduite accompagnée, nous nous attacherons avec l'auto-école, à le représenter dans les meilleurs délais.

Les frais de représentation restant à la charge des parents, soit 30 euros.

Documents obligatoires liés aux activités

- Carte d'identité ou Passeport en cours de validité, le premier jour du stage.

Fournir également :

- Pour les cours de conduite : une paire de basket
- Un cahier grand format, à carreaux
- Des stylos 4 couleurs pour les cours de théorie du code.



»»» Équipe d'encadrement

Le Domaine d'Ariane est un centre permanent, accueillant des séjours de vacances mais aussi des Classes de découvertes de l'Education Nationale. Cela vous permet de profiter d'une équipe professionnelle et permanente complétée selon les séjours par des animateurs recrutés et formés par notre organisme habilité. Tous les personnels d'animation possèdent les diplômes requis par la réglementation en vigueur de la Jeunesse et des Sports.

»»» Alimentation

Les repas sont des moments importants de la vie collective en Centres et Villages de vacances. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels. Notre restauration doit assurer le principe de santé et d'hygiène alimentaire tout en étant compatible avec la demande des personnes qui ne désirent pas manger certains aliments en raison de croyances religieuses, par convictions personnelles ou pour toutes autres raisons. Elle proposera des menus de substitution (sans porc, sans viande...) sans que les motivations (goût, allergie, religion, végétarisme ...) soient demandées en justification et sans que cela ne génère une ségrégation spatiale dans le restaurant. Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes sont respectés en conformité avec le certificat médical.

»»» Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Lors de ce séjour, vos enfants auront le droit à leur téléphone à certain moment qui seront définis en début de séjour. Si votre enfant n'a pas de téléphone, l'animateur lui prêtera un téléphone du service animation, sur les temps d'appels.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

>>> Trousseau

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche de trousseau fournie en même temps que le dossier de renseignements à compléter.

Afin d'éviter les pertes, nous vous demandons de marquer tous les vêtements, chaussures et accessoires aux nom et prénom de votre enfant. Placer la fiche d'inventaire dans la valise.

>>> Lavage du linge

Le linge sera lavé sur place, chaque fois que nécessaire.

>>> Argent de poche

VPT propose aux enfants un système de banque individuelle leur garantissant la disponibilité de leur argent de poche.

Il sert pour les cartes postales, les souvenirs et quelques friandises. Pour les petits, il est géré avec l'aide de l'animateur. Les grands sont responsables de leur argent ; ils peuvent le confier aux animateurs s'ils le désirent.

>>> Santé

En cas de traitement médical, fournir une copie de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant. Il est demandé de ne pas apporter de médicaments sans prescription médicale. Les personnes bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle (CMU) devront apporter les documents nécessaires.

>>> Téléphone

Compte tenu du développement de la téléphonie mobile, il paraît difficile d'en interdire l'usage dans nos centres de vacances. L'usage sera réglementé en temps et en utilisation afin de ne pas nuire aux activités. Cependant **l'organisateur dégage sa responsabilité en cas de perte ou de vol d'un appareil.**

>>> Objets de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. **Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.**

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

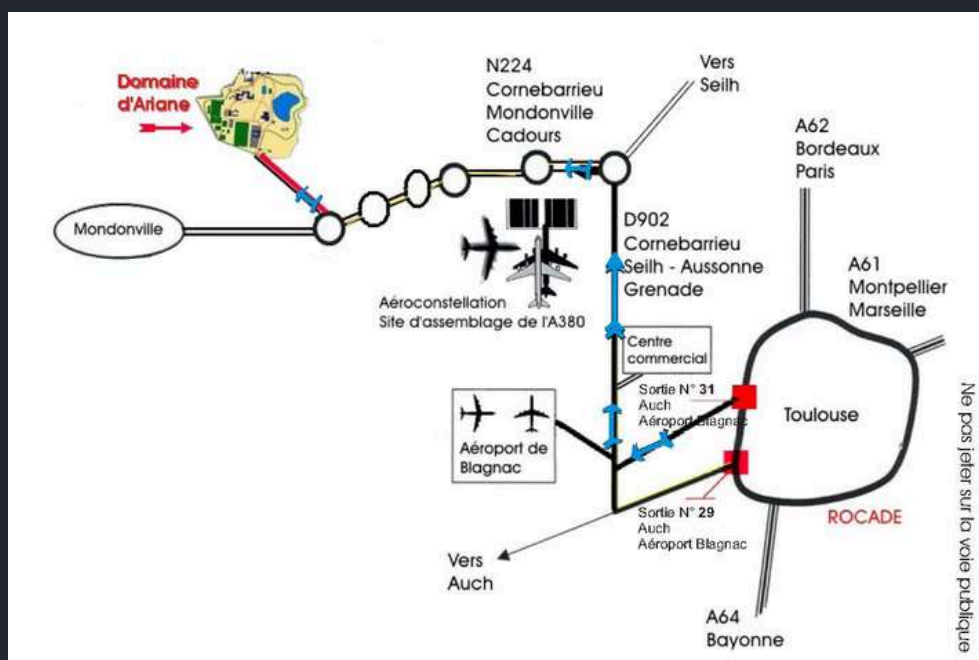
En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à transmettre avant le début du séjour, **dans votre espace client vacances pour tous :**

- La fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- L'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- L'autorisation au droit à l'image
- La photocopie du carnet de vaccination de l'enfant
- La photocopie recto/verso de la CNI de l'enfant

➤➤➤ Plan d'accès détaillé



➤➤➤ Venir en voiture

De Toulouse Prendre direction Aéroport de Blagnac, puis Beauzelle/Grenade, puis Mondonville jusqu'au panneau 'Domaine d'Ariane'.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELLE DU CANDIDAT

à renvoyer par mail à ECF : bbackofficeecfsudouest@gmail.com

Nom de naissance:

Nom d'usage (ex: nom d'épouse) :

Prénom(s)

Sexe :

Date de naissance :

Pays de naissance :

Département ou collectivité d'outre-mer de naissance :

Commune de naissance :

Coordonnées actuelles :

Numéro de voie :

Extension :

Type de voie :

Nom de voie :

Complément adresse :

Code postal :

Commune :

Coordonnées pour le suivi du dossier administratif :

Responsable légal :

adresse mail :

téléphone portable :

Stagiaire :

adresse mail :

téléphone portable :



MANDAT
POUR EFFECTUER
LES FORMALITÉS D'ENREGISTREMENT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Je soussigné(e)

donne pouvoir à l'établissement ECF SUD OUEST

A cet effet il pourra établir toutes les formalités nécessaires administratives à l'enregistrement en ligne de l'inscription au permis de conduire

Le candidat est :

- Porteur de dispositif de correction : oui / non

- Atteint à sa connaissance d'une affection et/ou d'un handicap susceptible d'être incompatible avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire : oui / non

Le présent pouvoir sera effectif durant toute la formation.

Fait à....., le .../.../....

Signature